

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Nom UE : Projet d'éducation thérapeutique

Code UE : 4-2

Département :	
Cursus : Master en Sciences Infirmières	Orientation : /
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus Erasme et Woluwe Téléphone secrétariat : 02/560.28.11	
Cycle : 2 Bloc d'études : Master 2 Situation dans la formation : 4ème quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : Non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Non Volume horaire/an : 40h Nombre de crédits ECTS : 4 Obligatoire ou optionnel : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : - Anne-Catherine Dubois	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : - Anne-Catherine Dubois - Nicolas Oberweis - Nouria Zouaoui - Thierry Barréa
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020	
<u>Compétences et capacités :</u>	
<u>Rôle d'expert clinique :</u>	
<p>Compétence 01. Gérer les situations complexes de soins de manière systémique</p> <ul style="list-style-type: none"> • 01.1 / Poser un jugement clinique holistique, dans une perspective infirmière, en se basant sur les résultats de la recherche et en se référant aux collègues de toutes les disciplines liées à la situation de soins et à l'expertise clinique de l'équipe interprofessionnelle • 01.2 / Co construire, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action avec la personne soignée et les partenaires de l'équipe interprofessionnelle • 01.3 / Développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie • 01.4 / Jouer le rôle de facilitateur et de médiateur pour l'orientation de la personne au sein du système de santé • 01.5 / Exercer un rôle de personne ressource pour les autres professionnels de santé <p>Compétence 02. Porter un regard critique sur les pratiques</p>	

- 02.1 / Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique

Rôle de promoteur de la santé :

Compétence 01. Élaborer un diagnostic éducatif en concertation avec la personne en situation complexe

- 01.1 / Mener un entretien éducatif
- 01.2 / Négocier des objectifs communs avec les personnes concernées
- 01.3 / Identifier les ressources internes et externes ainsi que les données probantes, en vue d'atteindre les objectifs

Compétence 02. Conduire un programme éducatif personnalisé

- 02.1 / Définir, avec les personnes concernées et à partir des objectifs négociés, un programme personnalisé
- 02.2 / Élaborer et planifier des interventions adaptées aux compétences visées et aux ressources des personnes et du contexte
- 02.3 / Mettre en œuvre des activités éducatives en partenariat avec la personne
- 02.4 / Évaluer les apprentissages des personnes concernées
- 02.5 / Coordonner les interventions éducatives de l'équipe de soins autour d'un projet concerté et structuré

Rôle de communicateur et collaborateur :

Compétence 01. Coordonner les soins de santé interprofessionnels en vue de la prestation intégrée de services de soins de santé à la personne

- 01.1 / Mobiliser les partenaires clés, y compris la personne soignée et l'aidant-proche, en valorisant la complémentarité des compétences
- 01.2 / Proposer les mesures de soutien

Compétence 02. Collaborer avec les partenaires à la construction d'un plan d'action négocié

- 02.1 / Co-identifier par le dialogue avec les partenaires un objectif commun sur base des priorités de la personne soignée
- 02.2 / S'assurer que les priorités de la personne soignée soient respectées tout au long du plan d'action
- 02.3 / Négocier la contribution et les responsabilités de chacun dans le plan d'action
- 02.4 / Mobiliser les ressources requises et disponibles afin d'optimiser la santé et les soins en situant les interventions dans une perspective de trajet de soins et de services, dans un souci de continuité

Rôle de leader :

Compétence 01. Exercer un leadership clinique en situations complexes

- 01.1 / Exercer un processus d'influence pour transformer les pratiques de soins

Rôle d'érudit :

Compétence 01. Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique

- 01.1 / Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE*

Au terme de l'unité d'enseignement « **4-2 Projet d'éducation thérapeutique** » l'étudiant sera capable de :

<ul style="list-style-type: none"> - Poser un jugement clinique holistique, dans une perspective infirmière, en mobilisant les résultats de la recherche et 3 concepts choisis dans son travail pratique de l'UE 3-4 - Co-construire, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action avec la personne soignée/groupe de personnes et les partenaires de l'équipe interprofessionnelle, en incluant l'aidant proche - Mener un entretien éducationnel - Négocier des objectifs communs avec les personnes concernées - Identifier les ressources internes et externes ainsi que les données probantes, en vue d'atteindre les objectifs - Définir, avec les personnes concernées et à partir des objectifs négociés, un programme personnalisé - Développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie - Élaborer et planifier des interventions adaptées aux compétences visées et aux ressources des personnes et du contexte - Mettre en œuvre des activités éducatives en partenariat avec la personne/les personnes - Évaluer les apprentissages des personnes concernées - Jouer le rôle de facilitateur et de médiateur pour l'orientation de la personne au sein du système de santé - Exercer un rôle de personne ressource pour les autres professionnels de santé et coordonner les interventions éducatives de l'équipe de soins autour d'un projet concerté, structuré et intégré 	
<u>CONTENU SYNTHETIQUE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement, implémentation et évaluation d'une démarche en ETP, en regard des acquis d'apprentissage des blocs 3-3 et 3-4 suivis au 1er quadrimestre 	
<u>METHODES D'APPRENTISSAGE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Séances d'intervision - Suivi individuel - Temps de travail autonome prévu à l'horaire - Séminaires d'intégration professionnelle 	
<u>SUPPORTS DE COURS</u>	
Support sur e-campus**	Obligatoire
Type de support : Intervisions en binômes et en groupes	X
L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.	
<u>MODALITES D'EVALUATION</u>	

- **Type d'évaluation :**

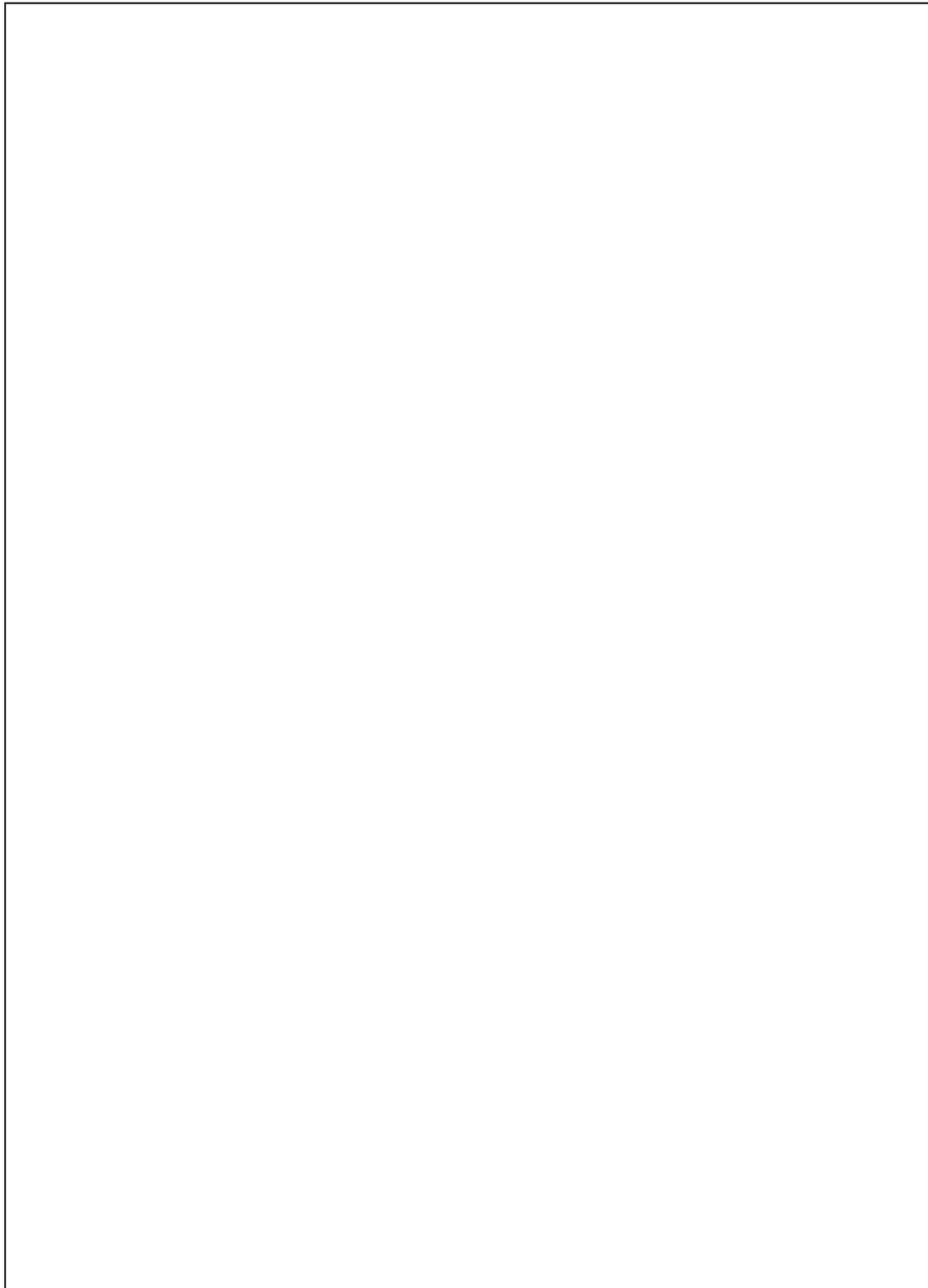
1^{ère} session : Travail écrit et présentation orale (hors session – dernier jour de cours)

2^{ème} session : Travail écrit et présentation orale

- **Pondération spécifique à l'UE : 40 points**

- **Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA : non applicable**

Case à cocher	Type de moyenne
	<i>Moyenne arithmétique</i>
	<i>Moyenne arithmétique pondérée</i>
	<i>Moyenne géométrique</i>
	<i>Moyenne géométrique pondérée</i>
	<i>Note absorbante</i>
	<i>Évaluation intégrée</i>
	<i>Non évalué</i>



* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné



; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).